

2014 - 2020

Attention!
Les directions prises
durant le mandat
seront irréversibles.

ORSAY EN ACTION

PROGRAMME

Jean-Christophe Péral dévoile les 30 actions prioritaires pour Orsay

URBANISME P. 4

Ne laissons pas la communauté d'agglomération décider à notre place!

FINANCES P. 3

En finir avec les projets qui dérivent

COMMERCE P. 3

Agir avant qu'il ne soit trop tard

SÉCURITÉ P. 6

Privilégier les solutions humaines

Je serai un Maire de proximité, présent et disponible...



10 questions à Jean-Christophe Péral

Auteur de profession (télévision, presse quotidienne et domaine de l'événementiel), le candidat d'Orsay en Action est à la tête d'une liste indépendante pour les élections municipales. Cela mérite bien quelques explications.



Vous habitez Orsay depuis l'enfance. À quand remonte votre engagement sur la ville?

À 2008. J'ai voulu m'investir pour me rendre utile à la commune. J'ai été contacté par les deux candidats. L'un m'a dit « Amenez vos voix, la politique je m'en charge ». L'autre : « Amenez vos idées, on va les réaliser ensemble ». Le choix m'a semblé naturel et j'ai été élu au conseil municipal. Mais très vite, je me suis senti en décalage avec la politique menée et j'ai quitté la majorité.

Aujourd'hui, la volonté de m'engager pour Orsay est

toujours présente, et les idées se sont enrichies de mon expérience de conseiller municipal et des connaissances que j'ai pu acquérir en six ans.

« Pas de parti, pas de contrepartie! »

Votre liste s'affiche sans étiquette. Mais entre nous, vous êtes de droite ou de gauche?

À titre personnel, ni l'un ni l'autre. C'est comme si vous demandiez à un végétarien s'il est plutôt viande ou poisson. Quant à mes colistiers, j'ai cru comprendre que certains votent plutôt à droite, d'autres plutôt à gauche... En fait, quand nous nous réunissons, nous parlons surtout d'Orsay et des enjeux qui nous attendent, pas de nos opinions politiques personnelles

Au second tour vous serez pourtant obligé de faire alliance.

Non, pourquoi? Du reste, les électeurs nous sanctionneraient aussitôt et ils auraient bien raison: on ne peut pas faire campagne en prônant l'indépendance au premier tour et en s'associant avec l'UMP ou le PS au second pour gagner.

Certains affirment que si vous êtes troisièmes et que vous vous retirez sans consignes de vote, cela va forcément favoriser la réélection du Maire sortant.

C'est pour cela qu'il faut voter pour nous dès le pre-

mier tour. Nous sommes la seule liste capable de battre le Maire au second tour.

En vous coupant ainsi des partis politiques, vous ne risquez pas d'isoler Orsay si vous êtes élu?

Mais nous ne nous coupons pas des partis politiques! Nous ne voulons rien leur devoir c'est totalement différent. Les partis politiques dirigent toutes les institutions. Ils seront à la fois nos interlocuteurs et nos partenaires pour les projets que nous aurons. Sim-

plement, on obtient toujours plus de choses en discutant d'égal à égal avec ses partenaires qu'en leur étant redevable de quelque chose. Vous

croyez que faire venir Valérie Pécresse ou Manuel Valls à Orsay se fait gratuitement? Comme nous aimons à le répéter: pas de parti, pas de contrepartie!

En Une du journal, vous dites que les décisions qui seront prises durant le mandat seront irréversibles. À quoi faites-vous allusion?

Au transfert du Plan Local d'Urbanisme à l'intercommunalité, au projet de centre-ville, à l'aménagement d'euros par an. Nous les réduirons de moitié en ne retenant, d'une part, que celles qui relèvent de l'inté-

du Plateau de Saclay... Les Orcéens n'ont pas tous conscience des enjeux de cette élection. Lisez le programme du Maire, vous ne trouverez nulle part sa position au sujet du PLU intercommunal, et pour cause.

Pour lui c'est déjà acté: demain c'est la CAPS (Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay) qui décidera des constructions à réaliser sur notre ville. Pour nous c'est hors de question et nous expliquons comment nous allons conserver nos prérogatives en la matière. C'est la même chose pour le projet de centre-ville, le Maire parle de « 30 % de logements

aidés » alors pourquoi a-t-il, en 2013, renouvelé une convention qui impose à la commune de réaliser 50 % de logements sociaux sur le périmètre?

Quant au Plateau de Saclay, il est encore temps de se battre pour une urbanisation raisonnée en adéquation avec les possibilités en matière d'infrastructures. Pour ces trois exemples, il n'y aura pas de retour en

arrière possible. Les élections municipales de cette année sont la dernière occasion pour les Orcéens de garder la main sur ces sujets.

Vous vous engagez à geler les taux communaux, poursuivre

« Dépenser mieux

pour dépenser

moins ».

le désendettement et maintenir l'offre de service. Pourtant l'État baisse régulièrement les dotations aux communes et vous allez devoir rajouter au budget l'impact de la réforme des rythmes scolaires. Comment comptez-vous financer tout cela?

Sur le mandat qui s'achève, les dépenses en matière d'équipement ont été en moyenne de 3,1 millions d'euros par an. Nous les réduirons de moitié en ne retenant d'une part que celles qui relèvent de l'inté-

rêt général ou de la solidarité, et d'autre part, en privilégiant les investissements qui nous feront économiser des frais de fonctionnement. En clair, dépenser mieux pour dépenser moins.

Un mot revient très souvent dans votre programme: proximité. Qu'est-ce que cela sousentend pour vous?

C'est l'essence même du mandat de Maire.

Le Maire (et les conseillers municipaux) sont les seuls élus que vous avez une chance de croiser en faisant vos courses ou en vous promenant dans la rue. Pour répondre aux attentes de la population il faut avoir des prédispositions, la première étant d'aimer les contacts humains et ne pas avoir peur d'aller vers les gens. C'est dans cet état d'esprit que nous voulons accompagner nos commerçants, qui ont été délaissés par le Maire actuel, et que nous proposons de faire de notre police municipale une police de proximité.

« Nous sommes la seule liste capable de battre le Maire au second tour ».

Votre programme est présenté sous forme de journal, pourquoi?

Plutôt que de livrer un catalogue, d'empiler les poncifs et les idées reçues, l'équipe a préféré aller à l'essentiel. Notre démarche est aussi écologique (limi-

ter le papier) et économique : entre le remboursement des frais et le droit à la réduction d'impôt pour les donateurs, plus de 75 % de l'argent dépensé dans une campagne électorale est de l'argent public. Nous devrions boucler notre budget autour de 12 000 euros (soit la moitié du montant autorisé), affiches, professions de foi et bulletins de vote compris. Tiré à 12 000 exemplaires, ce journal nous revient à moins de 1 500 euros, très en deçà du luxueux 36 pages du Maire. Les économies pour les Orcéens commencent par celles de notre propre campagne.

S'il ne fallait retenir qu'un mot dans votre projet, lequel serait-il?

Action!



Finances, vie économique et commerces

os impôts locaux servent exclusivement à financer les actions et missions de la mairie au service des Orcéens. Notre engagement est de maintenir la qualité du service rendu tout en agissant pour éviter des efforts financiers supplémentaires aux contribuables. Notre gestion sera transparente, responsable et pragmatique.

Action n° 1

Stabiliser les impôts

- Geler les taux communaux
- Voter systématiquement contre toute hausse des impôts à la CAPS



Les impôts locaux expliqués aux électeurs

- Les impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière) se calculent en multipliant un chiffre (valeur locative ou base) par différents taux (pourcentage).
- Parmi les taux appliqués, un seul relève du conseil municipal : le taux communal.
- Le taux intercommunal est voté par la CAPS où siègent des élus orcéens
- La valeur locative augmente chaque année d'environ 2 % (loi de finance votée par le Parlement).
- Un candidat a récemment démontré, feuille d'imposition à

l'appui, qu'en euros constants, la taxe d'habitation d'un Orcéen a augmenté de 29 % sur le mandat. Il est important de

préciser que...

- L'augmentation des valeurs locatives est responsable, à elle seule, de la moitié de cette augmentation.
- L'autre moitié est due aux votes de nos élus PS, Verts et UMP au conseil municipal et à la CAPS.
- Le gouvernement travaille actuellement à une révision des valeurs locatives qui pourrait aller jusqu'à multiplier par 3 ou 4 celle de certains logements.

Action n° 2

Poursuivre le désendettement de la commune

La ville d'Orsay reste très endettée: 27,3 M € fin 2013, soit environ 1 700 € par Orcéen. Il convient de continuer à gérer la dette pour en réduire le coût (6 % du budget de fonctionnement). La commune possède des emprunts à taux fixes et d'autres à taux variables. Nous mènerons une gestion active de la dette pour profiter au maximum de toute baisse de taux bancaire. Chaque euro compte.



Le scandale des tennis de Mondétour

En 2008, dans son programme, le candidat David Ros dénonçait « des projets mal étudiés qui ont généré d'énormes surcoûts ». Une formule qui s'applique parfaitement à la gestion du maire actuel David Ros pour le complexe de Mondétour.

- Annoncé à 1,1 M € TTC en 2009.
- Budgété à 1,6 M € TTC en 2012.
- Le coût final du projet a dépassé les 2,2 M €.
- En 2013, le Maire a investi 100 000 € supplémentaires pour la réfection des courts 10, 11 et 12.

Action n° 3

Stopper les dérives financières

- Entreprendre des projets qui répondent réellement aux besoins des Orcéens et non aux envies d'une minorité.
- Privilégier les investissements gagnants.
- Lutter contre les gaspillages.
- Cadrer les projets et faire respecter les devis initiaux.
- Réviser les projets en cours (Tati, complexe du Guichet...) pour prévenir toute dérive.

Investissement gagnant

Les nouveaux équipements occasionnent une surcharge en coûts de fonctionnement. Nous voulons consacrer le prochain mandat à remettre en état des équipements existants et surtout veiller à les rendre plus fonctionnels, accessibles et économes en énergie.

C'est ça l'investissement gagnant: faire une dépense qui génère des économies les années suivantes, comme par exemple des travaux d'isolation thermique, changer de vieux équipements de chauffage...

IncubAlliance

Orsay héberge le premier incubateur technologique français, IncubAlliance, qui deviendra l'incubateur mutualisé de l'Université Paris Saclay.

Fondé il y a plus de dix ans, il a pour mission d'accroître les chances de succès des projets de startups en les accompagnant. Parmi celles déjà créées, plusieurs bénéficient du statut Jeunes Entreprises Innovantes.

Dans un tel cadre, nos élus à la CAPS soutiendront activement leur développement en facilitant le traitement des aspects impactant leur implantation (locaux, taxes locales...).

e commerce de proximité n'a pas été assez soutenu depuis six ans : boutiques qui ferment les unes après les autres, marchés d'approvisionnement en net déclin...

Le périmètre de sauvegarde du commerce de proximité

Selon le code de l'urbanisme, la commune peut lors de leur mise en vente, préempter des fonds de commerce ou des baux commerciaux à l'intérieur d'un « périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité ». Pour cela, il est nécessaire de voter une délibération en conseil municipal. La commune dispose ensuite d'un délai de deux ans pour rétrocéder le bail ou le fond acquis à un professionnel.

Cet outil n'a pas vocation à empêcher le libre exercice de l'activité commerciale mais permet à la commune de protéger un type d'offre et une diversité.



Action n° 4

Favoriser le commerce de proximité et développer son potentiel économique

- Voter un « périmètre de sauvegarde du commerce de proximité » dès 2014
- Organiser des « états généraux du commerce orcéen ».
- Faire la promotion des commerces dans le magazine municipal.
- Créer à Mondétour un marché du soir (16 h 30-20 h 30) et réfléchir à l'installation d'une supérette.
- Mettre en place, en partenariat avec la chambre de commerce, d'une plateforme e-commerce local proposant des produits des commerces orcéens.
- Créer la clé orcéenne (carte de fidélité unique).

Le saviez-vous?

« Orsay sous les sapins » était à l'origine une animation commerciale créée à l'initiative des commerçants d'Orsay. Le Maire en a dépossédé ses créateurs pour en faire l'événement festif majeur de la fin de l'année. Malheureusement, il n'occasionne plus aucune retombée positive sur nos commerces. Nous rendrons la manifestation à ses créateurs.







Nous voulons

Contenir les impôts locaux

Investir aujourd'hui dans les économies d'énergie

Améliorer le service rendu à tous

les Orcéens à coût constant

Nous ne voulons pas

Faire des économies aux dépens de la qualité de service comme baisser le nombre de places en crèche

Construire des nouveaux bâtiments qui vont générer des nouveaux frais de fonctionnement

Rendre des services aux partis politiques

Environnement et qualité de vie

rsav doit naturellement évoluer, mais dans le respect de l'environnement existant. Nous redéfinirons des règles d'urbanisme conformes à vos aspirations par la révision du PLU et de son zonage. Nous nous opposerons au transfert du PLU à l'intercommunalité et nous stopperons le projet actuel du centreville. Très vigilants quant au développement du Plateau de Saclay, qui est à la fois un risque mais aussi un formidable défi pour Orsay, nous veillerons à ce que les projets en cours ne négligent pas les besoins en infrastructures. Nous nous attacherons enfin à régler les problèmes de propreté, de stationnement et de circulation négligés lors de la dernière mandature.

LE PLU en 3 questions

À quoi sert le PLU?

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) définit les règles d'urbanisme en vigueur sur la commune. Il indique où l'on peut construire et ce que l'on peut construire à Orsay.

Vous proposez une révision du PLU, une modification ne suffitelle pas?

Nous voulons modifier le plan de zonage du PLU pour remettre certaines rues en zones pavillonnaires (comme la rue Louis Scocard). Une simple modification ne permet pas de le faire, il faut obligatoirement passer par une révision. D'autre part, lors de l'instruction du PLU, le Maire a ignoré les volontés exprimées dans les rapports d'enquêtes publiques. Nous allons v remédier.

Le Maire sortant prétend que vous ne pourrez pas tenir votre promesse car l'État s'y opposera. Aucun texte de loi ne justifie une telle affirmation. Du reste, nous ne sommes pas forcément pour la réduction des droits à

mation. Du reste, nous ne sommes pas forcément pour la réduction des droits à construire, nous voulons simplement avoir la maîtrise sur notre urbanisme et que les nouvelles constructions ne se fassent pas au détriment du cadre de vie.





Manque d'Élégance

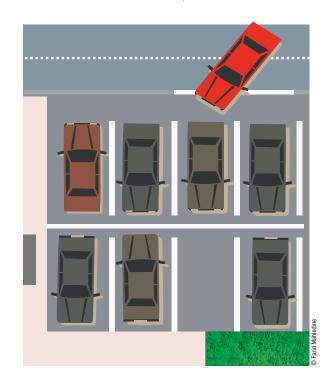
Bien que conforme au permis de construire, la façade de la résidence Élégance, rue Charles de Gaulle et rue Racine, ne correspond ni à la maquette exposée sur le parking des Planches, ni à la vue d'architecte que le candidat maire publie dans son programme. En effet, un dénivelé de plus d'un mètre enterre les locaux commerciaux qui sont prévus. Renseignement pris, à terme la route devra être décaissée pour remettre le trottoir au niveau des commerces. Les travaux n'incomberont pas au promoteur mais à la commune et pourraient s'élever à plus de 700 000 €.

Action n° 5

Réviser le PLU (Limiter le bétonnage)

- Accompagner l'évolution de notre ville, en prenant garde de ne pas la défigurer.
- Respecter l'identité résidentielle et pavillonnaire d'Orsay (zonage).
- Étudier la création d'une zone de protection du patrimoine de type AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine).
- Favoriser les lotissements de terrain pour construire, en zones pavillonnaires, 2 ou 3 maisons plutôt que les immeubles.
- Revoir les dispositions applicables à la zone UF (Faculté) pour mieux intégrer le campus vallée dans la politique d'urbanisme de la ville.
- Revoir à la hausse le nombre de places de stationnement minimum à imposer pour toute nouvelle construction collective.

Le saviez-vous?



Une place commandée est une place de stationnement qui n'est accessible que par une autre place de stationnement.

Cette particularité, peu pratique, conduit par lassitude certains automobilistes à ne plus rentrer leur voiture et à la laisser dans la rue. Nous profiterons de la révision du PLU pour supprimer la possibilité de faire des places commandées dans les immeubles collectifs.

Action n°6

Garder nos prérogatives en matière d'urbanisme

Orsay en Action s'engage à **refuser** le transfert de notre PLU à l'intercommunalité.

C'est le nombre de villes nécessaires pour constituer, au sein de la CAPS, une minorité de blocage pour la création d'un PLUI (PLU Intercommunal). Le Maire de Bures-sur-Yvette a déjà publiquement manifesté son opposition au projet. Dans d'autres communes (dont notamment Igny), des candidats ayant de grandes chances d'être élus, nous ont assuré qu'ils seront également à nos côtés sur ce dossier.

Vite dit, bien dit

Nous étions favorables à une réintroduction du COS (Coefficient d'Occupation des Sols) dans le PLU. Malheureusement la loi Duflot adoptée en février a acté sa suppression ainsi que celle de la taille minimale des terrains constructibles.



Le Plateau de Saclay

3 projets concernent directement Orsay et sa périphérie :

Le quartier de Polytechnique

- Sur la zone d'aménagement concertée,
 2 500 logements familiaux et 2 600 logements étudiants.
- Sur le quartier Camille Claudel 1 500 logements familiaux et 500 logements étudients
- Le quartier de la Troche sera l'un des principaux axes de transit plateau-vallée (en particulier avec les gares du RER B).

Le quartier du Moulon

- Côté Gif: 2 000 logements familiaux et 2600 logements étudiants.
- Côté Orsay: 900 logements étudiants et des équipements universitaires à la charge des Orcéens.

Corbeville

Pas de projet arrêté... On parle de 1 500 logements familiaux et 500 à 1 000 logements étudiants, ou encore d'un nouvel hôpital et d'un lycée international.

Action n° 7

Défendre les intérêts d'Orsay et de ses habitants dans le cadre de l'aménagement du Plateau de Saclay

Agir auprès des instances, autorités et collectivités (CAPS, préfet, département, région, ministères, STIF, DDE, etc.) et faire participer les associations afin de :

- Garder la maîtrise du devenir du quartier de Corbeville.
- Suivre avec attention le transfert d'une partie de la faculté vers le plateau. Transformer certains bâtiments existants en logements étudiants plutôt que d'en construire de nouveaux sur le plateau, en bordure de la rue de Chevreuse en particulier.
- Obtenir une mixité de logements sur le plateau, génératrice de recettes fiscales pour la ville (moins de logements étudiants, plus de logements familiaux).
- Adapter la voirie à l'augmentation de trafic (trottoirs, pistes cyclables, éclairage public, eaux pluviales, notamment sur la partie haute de la rue de Versailles).
- •Privilégier la gare d'Orsay-Ville à celle du Guichet comme point de départ de l'aérotram.



L'aérotram

Capable de transporter 3 000 passagers à l'heure, soit l'équivalent de 60 bus, l'aérotram (ou téléphérique urbain) présente bon nombre d'avantages.

- Il a peu d'impact sur le paysage. En partant de la gare d'Orsay-Ville, il ne survolerait aucune habitation (contrairement à un projet envisagé par le Maire qui souhaiterait le faire partir du Guichet).
- Il est d'un coût abordable: 10 M€/km construit (soit 8 fois moins qu'un métro). Relier la gare d'Orsay-Ville au futur quartier de vie du Moulon reviendrait à 20 M€, essentiellement pris en charge par le dépar-
- tement et la région.
- Il est réalisable rapidement, en un an de travaux.
- Il peut fonctionner sur une durée horaire étendue.
- Il permet de limiter le surcroît de circulation automobile, de relier le plateau et la vallée et offre aux futurs étudiants sur la partie orcéenne du Moulon l'assurance de ne pas être coupés du centre-ville et des équipements culturels et sportifs.

Moderne, silencieux, écologique, économique, l'aérotram pourrait devenir un des symboles forts de l'université Paris Saclay.

Le projet de David Ros pour le centre-ville

En 2009, la commune a signé une convention avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) pour préparer plusieurs projets immobiliers dont celui de « l'îlot de la Poste » (périmètre

« l'îlot de la Poste » (périmètre allant du commissariat à la maison du vétérinaire en passant par l'immeuble du Crédit du Nord).

L'EPFIF agit comme porteur foncier : il achète au fur et à mesure les maisons mises en vente dans ce périmètre. Le contrat précise que les dernières maisons pourront être acquises par expropriation.

De la convention, et du rapport d'enquête publique du PLU, il ressort que : • Le projet porte sur la création de 200 logements dont 50 % de loge-

ments sociaux.

• La hauteur des immeubles pourra atteindre 15 mètres (plus haut que l'existant).

Aujourd'hui l'EPFIF possède:

- La maison du vétérinaire (achetée $600\,000 \in en 2009$).
- L'immeuble du Crédit du Nord (acheté 1,3 M € en 2011).
- La maison du plombier (achetée $545\,000 \in \text{en } 2012$).

Auxquels il faut ajouter le commissariat, propriété de la commune.

• Toutes les maisons sont menacées de destruction par un projet qui va nécessiter, au minimum, 2 ans de travaux, paralyser le centre-ville, et, par conséquent, fragiliser nos commerces...



Lancer le débat sur l'évolution du cœur de ville

Si plusieurs candidats s'accordent sur le fait de vouloir redynamiser le centre-ville, tous n'ont pas la même définition du mot concertation.

Pour nous, elle doit se faire en amont afin de préserver l'équilibre d'habitat, de commerces et services de proximité (bureau de poste). Il ne s'agit pas de laisser aux Orcéens le soin de départager plusieurs projets mais bien de les associer à toute discussion sur le sujet. Nous commencerons par consulter les Orcéens et les commerçants sur le devenir de l'espace comprenant le parking de la Poste, la Poste et l'Immeuble du Crédit du Nord.

Ensemble, nous étudierons, sans avis préconçu, toutes les possibilités envisageables dans cette enceinte (par exemple: création d'une place centrale dans un esprit « place de village », des logements proches des commerces pour nos anciens, lieu de vie…)

Action n° 10

Mettre en place le plan « Orsay Ville Propre »

Malgré une opération de communication de la mairie pour nous convaincre que la commune est nettoyée régulièrement, la réalité est malheureusement implacable. Se promener dans Orsay suffit pour constater que la propreté n'a jamais été la priorité de l'équipe en place.

Nous ferons respecter les arrêtés municipaux sur les dépôts d'ordures ménagères et réprimerons fermement les incivilités. Nous rendrons rapidement à nos rues l'aspect décent auquel nous aspirons tous.



Action n° 8

Lever les menaces qui pèsent sur le centre-ville

- Revoir les modalités du contrat qui nous lie avec l'EPFIF.
- Modifier le périmètre concerné afin de sauvegarder les maisons de caractère.
- Abaisser la proportion de logements sociaux au taux légal en viqueur.
- Consulter les Orcéens et les commerçants, EN AMONT, sur tout projet concernant notre cœur de ville.

Vite dit, bien dit

Achetée par l'EPFIF en 2009, la maison du vétérinaire est restée inoccupée pendant plus de trois ans. Preuve que le Maire ne lui voit pas un grand avenir. Il a fallu l'insistance d'une association Orcéenne pour le convaincre de la nécessité de lui trouver une utilité.



Nous voulons

Réviser le PLU

Préserver le cadre de vie

Favoriser la mixité urbaine

Nous ne voulons pas

Empêcher le développement d'Orsay

Détruire les maisons de caractère

Créer des concentrations HLM

Lutter contre la dégradation des équipements publics

Action n° 11

- Créer une commission vie quotidienne, faisant l'interface entre les Orcéens et les services techniques.
- Déceler, en temps réel, toute installation endommagée ou défectueuse.
- Effectuer les petites réparations sous 48 heures.
- Poursuivre l'entretien des écoles (ravalement, réfection des sols...).
- Rénover les logements des employés communaux.
- Entretenir les voiries et les trottoirs.

Trop long!

Il a fallu 3 mois et de nombreuses relances de la part des parents d'élèves de Mondétour pour que le portail de l'école soit enfin réparé.

Action n°12

Repenser les offres de stationnement

- Décourager les véhicules tampons.
- Favoriser la rotation du stationnement aux abords des commerces et équipements publics (durée limitée non renouvelable).
- Créer une signalétique des parkings (affichage en temps réel du nombre de places libres).
- Rénover le parking face au lycée.
- Créer une entrée / sortie distincte sur le parking de la poste.
- Créer un parking de surface rue Louis Scocard, sur le terrain de l'ancienne station Shell.
- Profiter de la déclivité de la ville pour étendre à deux niveaux certains parkings.
- Augmenter l'offre de places pour les personnes à mobilité réduite et créer immédiatement une place dédiée rue Archangé.
- Installer des bornes de rechargement pour les véhicules électriques.



Le saviez-vous?

Sur un échantillon de 120 places de stationnement en centreville, nous avons compté 21 véhicules « tampons » qui n'ont pas bougé de la journée. Cela représente plus de 200 heures de stationnement perdues entre 9 h 30 et 19 h 30.

Action n° 13

Fluidifier et sécuriser la circulation dans les zones tendues

- Nous lutterons en tout premier lieu contre les stationnements anarchiques (qui bloquent la circulation).
- Nous ferons en sorte que le plan de circulation de la ville réponde au besoin des trajets des Orcéens (travail/école/domicile/commerces...).
- Nous développerons des pistes cyclables utiles
- Nous repenserons le plan de déneigement avec l'intercommunalité.

Si cela va sans dire...

...« cela ira encore mieux en le disant. » (Talleyrand)
Nous maintiendrons la fermeture des voies
sur les Ulis à Mondétour.

Action n° 14

Faire respecter les accords passés concernant le trafic aérien

- \bullet Exiger le maintien du couvre-feu des avions entre 23 h 30 et 6 h 00 du matin.
- Veiller au respect des trajectoires et d'un maximum de 250 000 mouvements par an (décollage/atterrissage).
- Demander une extension des zones d'indemnisation des nuisances aériennes.

Action n° 15

Veiller à la fiabilité et l'optimisation des transports en communs

Nous reverrons les accords concernant les services de bus afin qu'ils répondent réellement aux besoins des Orcéens et nous nous investirons dans l'association de défense des usagers du RER B.

Services au public

ous voulons améliorer les services rendus à la population grâce à des actions simples et complémentaires: répondre à chacun de vos courriers, entretenir les voiries et espaces publics chaque jour ou encore veiller constamment à la sécurité des personnes et des biens, premier droit des citoyens et premier devoir des élus.

Action n° 16

Mettre le personnel communal au cœur de l'action publique

Supprimer les postes politiques en mairie et réorganiser les effectifs en fonction des besoins réels des Orcéens (plus de sécurité, moins de communication) seront nos deux priorités de début de mandat.

500000 Conséquence directe du cumul des mandats du Maire, le poste de directeur de cabinet est celui qui coûte le plus cher au contribuable Orcéen.

En 6 ans, **plus de 500 000 euros** ont été dépensés pour des missions comme « veiller à la mise en œuvre des décisions politiques », « suivi des courriers, communication de la mairie » ou encore « Rédaction des interventions du Maire ». La suppression du poste de directeur de cabinet nous permettra, avant l'été, d'engager deux policiers municipaux supplémentaires.



Action n° 17

Développer la présence de la Police Municipale

- Redéployer la présence de la police municipale pour en faire une véritable police de proximité qui connaisse les habitants.
- Créer une antenne de Police Municipale à la mairie annexe de Mondétour.
- Augmenter l'amplitude horaire de la présence de la Police Municipale (brigade nocturne, week-end).
- Loger les policiers dans des structures de la ville à travers les quartiers si possible.
- Mettre en place un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).
- Exiger une permanence de la Police nationale dans les locaux de la Police Municipale en centre-ville.

Les voisins vigilants

Il s'agit d'un protocole de participation citoyenne mis en place par la Gendarmerie. Des habitants référents signalent aux forces de l'ordre les faits qui leur semblent anormaux. 20 communes de l'Essonne, de tous bords politiques, ont déjà signé ce protocole. À titre d'exemple, la ville de Mennecy a vu son nombre de cambriolages baisser de 50 % en un an.

1 policier municipal pour 1 000 habitants

C'est la moyenne nationale que nous chercherons à atteindre (sans pour autant augmenter les effectifs du personnel communal). Pour l'instant, Orsay est loin du compte: 1 policier municipal pour 2 300 habitants. Combattre l'insécurité ne se fait pas par des discours et des artifices techniques ou technologiques. Il faut des hommes et des femmes sur le terrain, au contact de la population.

Action n° 18

Rapprocher le service public des habitants



- Simplifier les démarches administratives pour les usagers.
- Développer les services à la Mairie annexe de Mondétour autour d'un personnel dédié.
- Envisager un point Mairie au Guichet pour accompagner le développement du quartier.
- Augmenter l'amplitude horaire d'ouverture des services et d'accueil au public: (journée continue les jours de marchés, un nocturne par semaine...).
- Répondre au courrier sous 72 heures ouvrées.

Une nouvelle mairie annexe: la mairie numérique

La diffusion des outils numériques sécurisés constitue une opportunité pour les projets de la commune. Nous voulons permettre aux Orcéens qui n'ont pas le temps de se rendre à des réunions, de pouvoir s'informer, poser des questions et donner leur avis sur les dossiers en cours. Il est temps de commencer l'expérience de la Démocratie Numérique Participative.

Action n° 19

Développer les services numériques sur le site de la Mairie

- Gérer l'intégralité des dossiers familiaux en ligne pour éviter les déplacements en Mairie.
- Mettre en ligne les plannings de réservation de salles communales et des installations sportives.
- Créer un portail d'Orsay rassemblant services publics, associations, commerces et entreprises.
- Dématérialiser les courriers et la communication.
- Installer des bornes d'accès internet en Mairies (principale et annexe) pour se connecter aux services proposés.

Action n° 20

Augmenter l'implication des élus dans la gestion communale

Contre le cumul des mandats, le nouveau Maire s'engage à ne se présenter à aucune élection avant 2020.

- Nous faciliterons l'accès aux informations et aux représentations des élus minoritaires (présidences de commissions municipales, vice-présidences de bureaux de vote...).
- Nous publierons les informations données aux élus sur le site de la Mairie.

Action n° 21

Repenser la gestion des réseaux et des fluides

- Étudier la reprise de la gestion de l'eau par la commune.
- Cartographier nos réseaux et poursuivre l'enfouissement.
- Analyser et optimiser les dépenses électriques de la commune.
- Revoir le plan d'éclairage public.

La gestion publique de l'eau

Aujourd'hui, l'approvisionnement en eau dans le monde, est à 80 % sous régie publique. En France, trois entreprises privées détiennent 70 % du marché et imposent leurs tarifs. Ces 10 dernières années, plus de 300 communes ont opté pour une gestion publique. Le prix du service y est inférieur de 20 à 45 % et la perte de l'eau par fuites est comprise entre 3 % et 12 %. En gestion privée, les fuites représentent plus de 20 % de la consommation !!!



L'eau est un bien commun. La reprise de sa gestion présente un intérêt écologique et économique.

Action n° 22

Réorienter la communication de la Mairie

- Réduire les coûts de communication.
- Changer la ligne éditoriale du magazine municipal en favorisant les informations sur la ville et son rayonnement plutôt que la publicité sur l'action des élus.
- Supprimer les « lettres de quartiers » qui ne servent qu'à la publicité du Maire.
- Revoir et actualiser la signalétique de la ville (panneaux indicatifs).
- Réduire de 10 à 20 % le nombre de panneaux publicitaires.



Nous voulons

Une police municipale de proximité

Etre des élus exemplaires et présents

Une communication moderne et utile

Nous ne voulons pas

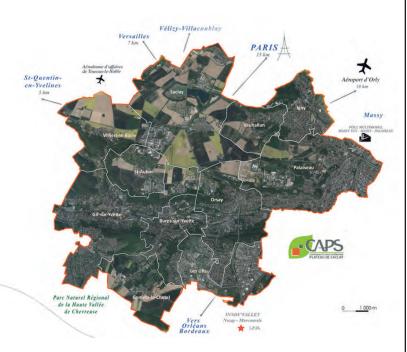
Baisser les bras face aux incivilités

Cumuler les mandats et les indemnités

Un chef de cabinet payé pour écrire les discours du Maire

62%

C'est, selon un sondage publié en septembre 2013, le pourcentage des Français qui ne veulent pas d'un cumul de mandat Maire-Conseiller Général. Le Maire précédent, qui n'était pourtant pas conseiller général, avait obtenu 1,87 M€ de subventions au cours de la seule année 2007. Soit exactement 62 % du montant total des subventions perçues pour ce mandat. **Un chiffre qui prouve à double titre que les Orcéens ne retirent aucun avantage à avoir un Maire élu au Conseil général.**



Action n° 23

Mettre la CAPS au service des Orcéens

- Informer, via le bulletin municipal et le site de la mairie, des actions de la CAPS et des opérations sur le Plateau.
- Optimiser l'ensemble des marchés d'approvisionnement auxquels adhère la commune.
- Retrouver le service de proximité pour l'entretien en surface de la voirie (Engagement 48 heures).
- Demander l'accès aux équipements partagés (bibliothèques, conservatoires, etc.) à des tarifs et modalités privilégiés.
- Proposer une carte « CAPS » (sur le modèle de la carte SIOM) afin d'éviter de devoir produire des justificatifs de domicile pour bénéficier des services.

La CAPS en chiffres

- 11 communes regroupées pour mutualiser et rationaliser l'action publique.
- 125 000 habitants.
- 15% de la recherche nationale.
- 17 000 étudiants, 1 Université et

6 grandes écoles.

 2 300 hectares réservés aux activités agricoles.

Le prochain conseil communautaire sera constitué de 58 élus dont 7 Orcéens.



Action n° 24

Construire un lien privilégié entre la ville et l'Université

- Les élus d'Orsay en Action s'impliqueront dans les instances de gouvernance de l'université Paris-Saclay pour promouvoir son essor en synergie avec notre ville.
- Nous ferons en sorte que les Orcéens puissent connaître et bénéficier des installations de l'Université.
- Nous valoriserons le campus et favoriserons l'intégration des étudiants dans la ville pour qu'ils ne considèrent pas Orsav comme une ville balnéaire (ou de villégiature).

Proximité

ous nous engageons à être sur le terrain pour améliorer la vie des Orcéens au quotidien.

Nous impliquerons les associations dans nos actions et nous comptons sur elles pour réussir l'un des enjeux du début de mandat : l'application de la réforme des rythmes scolaires.

Action n° 25

Faire de la solidarité une priorité

- Créer des liens entre générations, en développant les échanges jeunesse / RPA (Résidence pour Personnes âgées) par exemple.
- Rénover les RPA et organiser des livraisons à domicile de repas les week-ends.
- Rester vigilants sur le devenir de l'hôpital sur le territoire de la commune.

Maison médicale:

l'exemple de nos voisins giffois

Revenus en baisse, population médicale vieillissante : sur le territoire national. 60% des médecins ont plus de 45 ans. Orsay n'est pas en reste. Dans les années à venir ce ne sont pas moins de 6 médecins qui devraient partir à la retraite. Leur trouver des successeurs ne sera pas chose aisée. Les jeunes médecins font face à des difficultés d'installation que n'ont pas toujours connues leurs aînés. Suivant l'exemple de Gif-sur-Yvette, où des locaux communaux sont loués aux praticiens, nous créerons une maison médicale dans laquelle trois ou quatre médecins pourraient installer leurs cabinets et partager un secrétariat commun.



Le saviez-vous?

Jusqu'en 2008, un repas convivial était organisé chaque année dans le quartier des Planches. La Mairie fournissait tables et chaises et les familles s'y installaient avec les repas qu'elles avaient préparés. Cette tradition s'est interrompue brutalement et sans explication juste après l'élection du Maire actuel. Nous la rétablirons dès juin ou juillet de cette année.

Action n° 26

S'intéresser aux jeunes pour qu'ils s'intéressent à la ville

- Renouveler sa confiance au service jeunesse et développer son rayonnement pour qu'il bénéficie aux jeunes des quartiers excentrés.
- Créer un lieu de convivialité pour les 3 quartiers avec des jours d'ouverture différents, pour permettre la mobilité d'un lieu à l'autre et éviter le repli et l'appartenance à un quartier.
- Aider les projets des jeunes Orcéens en échange d'un geste au profit d'un service, (RPA, jeunesse...) ou de la ville.
- Éditer un Guide numérique lycéens et étudiants.
- Recruter des animateurs spécialisés pour rencontrer les jeunes et étudier les problèmes de regroupement.
- Mutualiser les projets avec les villes voisines.

Nous voulons

Nous ne voulons pas

Des rythmes scolaires adaptés aux enfants

Créer une réelle solidarité entre

les générations sur Orsay Développer une offre culturelle

accessible à tous

Des activités bouche-trou au rabais

> Laisser l'hôpital disparaître

Une mainmise du politique sur la culture



Les rythmes scolaires

Nous regrettons que la généralisation des nouveaux rythmes se fasse sans attendre l'indispensable retour d'expérience des villes qui les ont mis en place à la rentrée 2013. Concernant notre commune, 743 questionnaires ont été distribués aux familles et 679 ont été retournés. Nous nous attacherons à vérifier que les choix retenus sont bien conformes aux souhaits exprimés par les Orcéens. Nous prendrons nos décisions sur ce sujet en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants, premiers concernés par cette réforme, mais aussi en impliquant les associations sur lesquelles nous comptons.

Action n° 27

Garantir des structures d'accueil de qualité pour nos enfants

- Préserver l'offre de place en crèches municipales et étudier la création de crèches supplémentaires en DSP (délégation de service public) ou totalement privées avec berceaux réservés à la ville.
- Rénover les bâtiments et gymnases scolaires.
- Ouvrir les locaux scolaires aux associations sur le temps d'accueil périscolaire.
- Créer un service de bus pour emmener les enfants de l'école au CESFO le mercredi.
- Étendre l'aide aux devoirs à tous les élèves qui en ont besoin.

Action n° 28

Entretenir et partager les équipements sportifs

- Étendre le parcours santé du Stade à la Faculté.
- Mettre en place un tracé continu des pistes cyclables (en incluant les zones boisées pour le VTT).
- Passer un accord avec le campus et la ville de Bures pour étendre le partage des installations sportives actuelles et futures (espace pour les sports martiaux, salle de musculation...).
- Vérifier, avant toute installation supplémentaire, si elle ne va pas doublonner avec celles prévues sur la zone du Moulon.
- Ouvrir des créneaux pour les pratiques libres (hors associations).

Orsay, ville sportive par excellence

En France, 15% des plus de 15 ans ont une pratique sportive régulière. Orsay est largement au-dessus de cette moyenne avec 8000 adhérents en association. Ce haut niveau nous engage et il est le signe d'une forte attente en moyens et équipements, ainsi que d'une volonté de partage et d'échanges. Nous intégrerons, dans notre révision du PLU, les remarques consignées dans le « Livre blanc 2013 du sport à Orsay » pour corriger les erreurs et manquements relevés par l'OMS (Office Municipal du Sport).

Nous étudierons tout ce qui peut accroître la pratique libre et nous ferons du centre aquatique un élément phare pour la CAPS, afin d'étendre son rayonnement et ses activités.

Action n° 29

Privilégier la culture pour tous... et par tous

L'offre culturelle à Orsay est plutôt riche et dynamique, avec de multiples supports et activités. C'est une chance pour la ville de bénéficier de cette animation et diversité. Notre souhait est d'aller plus loin en permettant à tous les Orcéens de devenir acteurs de la culture.

- · Soutenir les actions culturelles portées par les associations, et privilégierons celles qui touchent le public le plus large.
- Développer l'activité du cinéma vers tous les publics tout en préservant la qualité et la diversité de la programmation.
- Ouvrir Orsay à des cultures nouvellement prises en considération (le jeu par l'organisation de tournois, la bande dessinée par la création d'un festival de la BD scientifique...).

S'engager pour 6 ans

Liste des candidats au conseil municipal

- Jean-Christophe PÉRAL, 46 ans, Auteur, concepteur (Mondétour)
- Béatrice DONGER-DESVAUX, 45 ans, Notaire (Guichet)
- Hervé CHARLIN, 65 ans, Chef d'entreprise retraité (Centre)
- Marie-Constance GIDEL, 55 ans, Consultante e-commerce (Guichet)
- Benjamin LUCAS-LECLIN, 42 ans, Responsable commercial (Guichet)
- Marie MOUTON, 30 ans, Assistante sociale (Centre)
- Yann MALET, 49 ans, Ingénieur (Centre)
- Marie FRANCHIN, 55 ans, Sans profession (Guichet)
- Didier RAFFENOUX, 55 ans, Dirigeant d'entreprise (Centre)
- Colette HOLLER, 70 ans, Médecin retraitée (Guichet)
- 11 François ROELS, 50 ans, Directeur informatique (Centre)
- 12 Danielle DIXNEUF, 70 ans, Retraitée (Mondétour)
- 13 Frédéric BONNIER, 60 ans, Médecin libéral (Guichet)
- 14 Annie LÉONARD-JOURNAU, 54 ans. Manipulatrice en radiologie (Guichet)
- 15 Jean-Louis GERSTENMAYER, 57 ans, Chercheur ingénieur (Mondétour)
- 16 Cathy MARCUOLA, 58 ans, Cadre chez Orange (Mondétour)
- 17 Sébastien TRICHEREAU, 40 ans, Ingénieur Grands Comptes (Guichet)
- 18 Laure TRAN, 47 ans, Manager assurances (Mondétour)
- 19 Daniel GAUDELETTE, 71 ans, Enseignant chercheur (Mondétour)
- 20 Catherine RAVITSKY, 58 ans, Opticienne (Centre)
- 21 Thierry OHLMANN, 49 ans, Fonctionnaire (Mondétour)
- 22 Sylvie POCHETAT, 55 ans, Assistante administrative spécialisée (Mondétour)
- 23 Patrick BRUNET, 52 ans, Cadre (Mondétour)
- 24 Caroline BOULAY-SAVORNIN, 44 ans, Secrétaire de rédaction, Chef de projet éditorial (Centre)
- 25 Alain NENNINGER, 58 ans, Chef d'entreprise (Centre)
- 26 Nathalie PLISSON, 48 ans, Comptable (Centre)
- 27 Alain LHOPITEAU, 61 ans, Retraité de la poste (Mondétour)
- 28 Marie-Dominique LABRUE, 58 ans, Mère au foyer (Centre)
- 29 Philippe NETTER, 33 ans, Conseiller en assurances (Centre) 30 Marisa CROUZAT, 74 ans, Retraitée (Mondétour)
- 31 Vincent BERIONNI, 26 ans, Doctorant (Guichet)
- 32 Emmanuelle DELOUIS, 41 ans, Consultante Ressources Humaines, profession libérale (Guichet)
- 33 Mathieu FANON, 33 ans, Ingénieur (Mondétour)







Attention!

Un seul bulletin de vote vous sera proposé pour la liste communale et pour la liste de la Communauté d'Agglomération. Il ne doit comporter aucune rature ni aucune inscription.

Liste des candidats au conseil communautaire

- 1 Jean-Christophe PÉRAL
- 2 Béatrice DONGER-DESVAUX
- 3 Hervé CHARLIN
- 4 Marie-Constance GIDEL
- 5 Benjamin LUCAS-LECLIN
- 6 Marie MOUTON
- 7 Yann MALET
- 8 Marie FRANCHIN
- 9 Didier RAFFENOUX



